Le tremblement de terre

A Genève

A Genève également, vers 18 h. 35, le tremblement de terre a été assez violent et a duré quelques secondes. Les vitres et les portes ont tremblé assez fortement.

Dans le canton de Vaud

Le phénomène a été également ressenti dans le canton de Vaud. A la gare de St-Prex, des personnes auraient, paraît-il, été projetées à terre.

A Château-d'Oex, des tableaux d'une exposition sont tombés à terre. Des livres ont été précipités de leurs rayons. Les gens se sont hâtés dans les rues, craignant l'écroulement des édifices.

En Valais

La secousse sismique de vendredi soir a aussi été très fortement ressentie au Valais, pendant quelques secondes A certains endroits, des couverts sont tombés des tables. Des femmes, prises de panique, se sont mises à pleurer.

Une très violente secousse sismique s'est produite à Sion, hier soir, à 18 h. 35. En un clin d'œil, la ville fut plongée dans l'obscurité. Les communications téléphoniques sont pour le moment suspendues. Il y a de gros dégâts aux immeubles.

Les dégâts à Sion

Les dégâts aux immeubles de Sion sont importants Le sol est jonché de cheminées et de débris de toutes sortes. Les maisons sont lézardées et en particulier l'Hôtel des postes, le Palais du gouvernement, les banques et les édifices publics. Quelques blessés ont dû recevoir des soins. Les communications téléphoniques n'étaient pas encore complètement rétablies à 21 heures. On signale aussi des dégâts à Ried, Montana et Loèche. On ne pouvait pas encore, dans la soirée, correspondre avec ces localités.

Dans l'Oberland

La secousse sismique de vendredi soir a été ressentie avec une extrême violence dans l'Oberland bernois. A Adelboden, les gens ont été pris d'une certaine panique.

A Fribourg

Une violente secousse sismique en forme de vague s'est fait sentir sur toute l'étendue du canton, vers 18 h. 32. Elle a duré 5 à 6 secondes dans sa forme violente. Des craquements se sont fait entendre dans les charpentes. Des ascenseurs se sont arrêtés en ville de Fribourg.

A Berne

Une secousse sismique a été enregistrée vendredi à Berne, à 18 h. 33. Elle a duré quelques secondes. La secousse a été assez forte, car les oscillations furent nettement perceptibles.

Une nouvelle secousse assez violente a été ressentie à Berne et dans les environs à 22 h. 40

A Bâle

De nouvelles secousses ont été ressenties à 22 h. 42, à Bâle ; elles étaient relativement faibles. Celles de 18 h. 32 ont causé des dégâts. On signale en certains endroits de la vaisselle cassée. Dans les quartiers extérieurs, les habitants se sont précipités dans les rues pour commenter le phénomène. Comme l'aiguille du sismographe de Bâle avait été détériorée à 18 h. 32, il n'a pas été possible d'enregistrer exactement les secousses suivantes.

A Zurich

La Station centrale suisse de météorologie communique qu'un tremblement de terre assez important a été ressenti sur tout le versant nord des Alpes, aux environs de 18 h. 35. Elle serait reconnaissante aux personnes qui ont fait des observations spéciales à ce sujet de l'en informer.

Au Tessin

La secousse sismique a été ressentie également dans tout le Tessin. Elle était assez violente et a duré sept secondes. Dans certaines maisons, la vaisselle est tombée des tables et des armoires se sont ouvertes.

Dans le canton de Neuchâtel

Un tremblement de terre d'une rare violence a été ressenti, hier, à 18 h. 32' 08", en direction sud-est. Sous la violence du choc, la tige qui transmet les mouvements à l'aiguille de la composante verticale de l'appareil sismographique s'est brisée, ce qui ne s'était jamais vu. Les appareils sismographiques de l'Observatoire de Neuchâtel, installés au début de 1927, sont hors d'usage.

Il n'est pas possible de déterminer la distance à laquelle s'est produit le phénomène, les trois aiguilles de l'appareil ayant été mises hors d'usage sous la violence du choc. Le déplacement des aiguilles fut supérieur à 22 cm.

Conséquences du tremblement de terre

Le tremblement de terre a déclenché dans le massif des Diablerets de nombreuses avalanches. Une masse de rochers située au-dessous de Scex-Rouge, à 2900 m. d'altitude, a dégringolé. Il s'agit de plusieurs centaines de mètres cubes. L'obscurité n'a pas permis de constater les dégâts.

Un météore

Vendredi matin, à 5 h. 54, à Kiental (Oberland bernois), des bûcherons qui se rendaient à leur travail ont aperçu un météore se dirigeant du nord-ouest vers le sud-est. La lueur était si forte que les ouvriers ont été éblouis et saisis d'étonnement. La traînée lumineuse a été visible pendant quelques minutes.

NOUVELLES SUISSES

Les capitaux suisses en Allemagne

Le conseiller national Siegrist, de Schaffhouse, a demandé au Conseil national ce qu'il pense de l'affirmation d'un Comité populaire suisse pour les retraites-vieillesse accusant les banques suisses d'avoir mis à disposition de Hitler d'innombrables millions pour préparer la guerre, et le Conseil fédéral répond ceci :

Comme de nombreux autres pays, notamment les Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, la Suisse a engagé en Allemagne, entre 1924 et 1931, des sommes considérables. Ces fonds étaient destinés tant à la reconstruction et à la consolidation de l'économie nationale qu'à la réintégration de ce pays dans la communauté économique des nations. L'exportation de capitaux suisses a été complètement interrompue à partir de 1931, année où éclata la crise financière de l'Europe centrale, donc deux ans avant l'accession de Hitler au pouvoir. A la suite de cette crise, les détenteurs de capitaux suisses en Allemagne commencèrent même de rapatrier leurs fonds. Ces opérations de retrait furent cependant arrêtées lorsque, quelques mois plus tard, l'Allemagne adopta des restrictions de change Depuis 1932 aucune exportation de capitaux n'a eu lieu à destination de l'Allemagne. En conséquence, c'est à tort que le Comité populaire suisse pour les retraites-vieillesse accuse les banques suisses d'avoir mis à disposition de Hitler d'innombrables millions pour préparer la guerre.

Validation de coupons de savon

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

Les coupons en blanc Y et Z de la carte de savon valable pour les mois de janvier février et mars 1946 sont validés dès le 25 janvier 1946. Ils donnent droit à l'acquisition de savons et lessives rationnés de toutes sortes jusqu'à concurrence de 50 unités par coupon validé. Les dits coupons Y et Z sont valables pendant la même durée que la carte de savon de la période janvier, février et mars 1946.

Baisse du prix du saindoux

Selon le « Journal des Epiciers suisses », le prix du saindoux baissera à partir du 15 février. La réduction serait d'environ 1 franc par kilo.

Un commissaire fédéral pour le port de Marseille

L'Office de guerre pour les transports communique :

Au 1er janvier 1941, M. Fernand Morand fut désigné comme commissaire fédéral ad interim pour le port de Marseille. Ensuite de l'impossibilité d'utiliser ce port pour le trafic suisse, M Morand fut, comme collaborateur de la direction de l'Office de guerre our les transports, chargé de tâches spéciales dont il ne peut aujourd'hui plus être distrait. C'est pourquoi le chef du Département fédéral de l'économie publique a nommé commissaire fédéral pour le port de Marseille et ses annexes, avec effet au 1er janvier 1946, M. Paul Scheidegger, originaire de Sumiswald. M. Scheidegger remplit effectivement cette fonction depuis la reprise du trafic dans le port de Marseille et ses annexes.

Condamnations pour espionnage

Le Tribunal de division 1-B siégeant à huis clos a rendu son jugement dans l'affaire d'espionnage pour laquelle il siégeait depuis lundi à Genève. Les six principaux prévenus ont été reconnus coupables d'espionnage et de violation de secrets militaires, ayant notamment, au cours de la guerre, communiqué à un service de renseignements allemand l organisation du service des gardes locales et des barrages antichars du canton de Genève. Ils ont en outre donné à ce même service des renseignements de nature politique sur différentes personnes de nationalité étrangère. Trois autres inculpés s'étaient livrés à un service de renseignements politiques en faveur d un groupement politique étranger.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

La réclusion à vie contre Alexandre Waldmann, ressortissant allemand (défaillant), ainsi que 10 ans de privation des droits civiques et 15 ans d'expulsion ;

15 ans de réclusion contre Rodolphe Gozzi, Italien (plus 10 ans de privation des droits civiques et 15 ans d'ex. ulsion) ;

18 ans de réclusion contre Fernand Gozzi, Genevois, sergent (plus 10 ans de privation des droits civiques, la dégradation et l'exclusion de l'armée) ;

20 ans de réclusion contre Constant Gallay, Genevois, sergent, reconnu coupable de livraison de matériel de guerre (plus 10 ans de privation des droits civiques, la dégradation et l'exclusion de l'armée) ;

20 ans de réclusion contre Arvid Scherrer, fusilier (plus 10 ans de privation des droits civiques et l'exclusion de l'armée) ;

15 mois de prison compensés par la préventive contre Charles Wysard, fusilier (plus 5 ans de privation des droits civiques et l'exclusion de l'armée) ;

6 mois de prison compensés par la préventive contre Louis V., Genevois ;

4 mois de prison avec sursis pendant 3 ans contre Bernard T., Français.

Un des accusés a été acquitté.

Un nouvel attentat à Berne

Un attentat a été commis vendredi matin à la gare des marchandises Weiermannshaus, de Berne. Un jeune homme correctement habillé s'est précipité sur un fonctionnaire et lui arracha sa serviette qui contenait 95,000 francs en billets de banque destinés à la paie. Une violente lutte s'ensuivit, mais le malfaiteur put être maîtrisé et remis à la police.

C'est dans la halle des guichets de la gare aux marchandises de Berne que le fonctionnaire des CFF a été attaqué par un individu qui lui a arraché sa serviette contenant 95 000 francs. Grâce à l'intervention énergique du personnel, le malfaiteur put être maîtrisé et maintenu jusqu'à l'arrivée de la police. C'est un jeune homme de 23 ans, échappé d'un transport de prisonniers et recherché par la police.

Vers la suppression du contrôle des assemblées publiques

Le Conseil fédéral s'est prononcé en principe pour la suppression complète de l'arrêté, pris en vertu des pleins pouvoirs, sur le contrôle des assemblées publiques.

Arrestation de voleurs de coupons de repas

A Genève, deux employés viennent d'être arrêtés pour avoir dérobé, de 1942 à 1944, des cartes de coupons de repas et des cartes d'alimentation dans un bureau de distribution de la ville. Ces cartes étaient vendues à un complice qui les écoulait en partie au marché noir. Ce dernier a été également arrêté.

L'Economie de guerre démobilise

On communique officiellement : Les institutions de l'économie de guerre ne doivent être maintenues qu'aussi longtemps qu'elles sont absolument nécessaires et que les tâches restantes ne pourront pas être remplies par les offices ordinaires. En conséquence, seront supprimées, à la date du 1er février 1946, la Section des pommes de terre et la Section des fruits et dérivés de fruits de l'OGA. La Régie fédérale des alcools est chargée des mesures encore nécessaires.

En outre et à la même date sera supprimée la Section des engrais et de l'utilisation des déchets de l OGA. Les questions administratives qui se présenteront encore seront liquidées par la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique.

Nouveau secours du Don suisse à la Yougoslavie

La situation précaire des pays ocoidentaux a toujours été l'objet de l'attention du Don suisse et il a examiné soigneusement toutes les possibilités lui permettant d'y remédier de manière plus efficace. En dépit des grandes difficultés des transports, plusieurs actions ont déjà été exécutées en faveur de la Yougoslavie.

Dans le courant du mois prochain, une policlinique du Don suisse va être inaugurée à Prijedor (partie nord de la Bosnie) : 40 à 50 enfants et 20 adultes recevront tous les jours des soins dans cet établissement. Ce secours est d autant plus nécessaire que, par suite des hostilités, tous les hôpitaux de cette contrée ont été fortement endommagés.

Le 24 janvier 1946, l'installation intérieure et le matériel complet nécessaire au bon fonctionnement de la policlinique ont été expédiés à destination. Une camionnette aménagée pour le traitement de malades à domicile de la région de Prijedor fait partie du convoi.

L'équipe suisse, composée de trois médecins, de deux infirmières et d'une laborantine, partira la semaine prochaine. Au matériel sanitaire, 31 caisses de langes ont été jointes ; les membres de la mission du Don suisse se chargeront de leur répartition. Il a été prévu de transformer dans un avenir proche cette policlinique en un hôpital. On est déjà en train de rassembler le matériel nécessaire.

La production du lait

La production du lait a été satisfaisante pendant le mois de décembre en Suisse. Dans l'ensemble, il a été livré en moyenne 7 % de lait de plus qu'en décembre 1944. Comparée pourtant à la production laitière de décembre 1938, celle de décembre 1945 accuse un recul de 20 % en chiffre rond.

EN TOURNANT LE BOUTON

Vous entendrez aujourd'hui :

Sottens : 18.00, Les petits amis de Radio-Lausanne, 18.45, Le micro dans la vie. 19.00, Valses et medleys. 19.15, Dern. nouv. 19.30, Le miroir du temps. 19.40, Trois et une. 20.00, Le reportage inactuel. 20.40, Voyage dans un fauteuil. 21.30, Œuvres de Haydn et de Mozart. 22.20, Dern. nouv.

Beromünster : 18.15, Une œuvre de Smetana. 18.45, Wo mich der Schuh drückt. 19.10, Observations sur la Suisse occidentale. 19.30, Dern. nouv. 19.40, La semaine, reportage. 20.05, « Fatinitza », opérette, F. von Suppé. 21.25, Cabaret 22.00, Dern. nouv. 22.10, Jazz américain.

Vous entendrez dimanche :

Sottens : 7.15, Dern nouv. 8.45, Grand-messe, 10.00, Culte protestant. 11 15, Œuvres de Haendel. 11.30, Conc. pop. 12.20, Danses pop. suisses. 12.30, Mus. de l'Amérique latine. 12.45, Dern. nouv. 12.55, La parade des succès. 13.35, « Nuits dans les Jardins d'Espagne », Manuel de Falla. 14.00, Caus. agric. 14.10, Les Compagnons de la route. 14.30, Mus. de chambre. 15.00, « Le Cantique des Cantiques », 1 acte, Jean Giraudoux. 16.25, Sélect. de « Mignon », opéra-comique. 18.00, Les fêtes de l'esprit. 18.15, Mus. d'orgue. 18.30, L'actualité protestante. 18 45, Les championnats romands de ski, résultats sportifs. 19 15, Dern nouv. 19.25, Au bout du fil, Ruy Blag. 19.30, Heure variée. 20.20, « Pestalozzi », pièce rad. 21.05, Les «Caprices» de Paganini. 21.25, Vous avez choisi... 22.00, L'organisation de la paix, M.-W. Suès. 22.20, Dern. nouv.

Beromünster : 7.00, Dern nouv. 9.00, Em. litt. et mus. 10.00 Culte protestant 10.40. « Quatuor en ré min. », Schubert. 11.15, Kultur im Alltag. 11.30, Conc. symph. 12.30, Dern nouv. 12.40, Mus variée. 13.15, Mus. pop. 13.30, Deux Suisses en Amérique, caus. 13.50, Mus. pop. 14.25, Entretien. 14.45, La vie musicale à Courtételle. 16.00, Questions cinématographiques et mus. de films. 16.30, Rythmes et mélodies. 17.30, « Die goldene Dora », pièce p. enfants 18.20, Œuvres de Beethoven. 19.00, Comment vous appelez-vous ? Wilhelm. 19.15, Les maîtres de la mus. française. 19.30, Dern. nouv. 19.40, Sport. 19.55, Mus. viennoise. 20 30, Madrigaux de Cl. Monteverde. 21.00, Le Congrès de la paix de Berlin en 1878, caus. 21.50, Suite miniature. 22.00, Dern. nouv. 22.10, « Kinder in Not », poèmes.

Vous entendrez lundi :

Sottens : 7.15, Dern. nouv. 11.00, Em. com. : Les chefs-d'œuvre symphoniques (II), caus-aud. 12.00, Valses de Brahms. 12.15, Succès du jazz et de la chanson. 12.30, Deux opérettes de Strauss. 12.45, Dern. nouv. 12.55, A deux pianos. 13.00, Qu'en pensez-vous ? 13.10, Jazz. 13.25, Les beaux enregistrements. 17 00, Em. com. : Récital de piano. 17.30, Mélodies et airs d'opéras. 17.45, Récits de soldats, évoc. litt. et mus.

Beromünster : 7.00, Dern. nouv. 11.00, Em. com. 12.15, Le violoncelliste Pablo Casals. 12.30, Dern. nouv. 12.40, Mus. de ballet. 13.10, Extr. d'opéras de Puccini.

NOTRE FEUILLETON QUOTIDIEN 8

LA DOUBLE ÉNIGME DE SINGAPORE

par Edmond ROMAZIÈRES

— Monsieur, je ne parlerai que si vous me donnez votre parole d'honneur, votre parole de Français, de ne pas dévoiler tout ceci à un journaliste de votre pays... ni à personne... De cœur, je suis Anglais, voyez-vous, et j'approuve le silence que les autorités observent.

— Alors ?...

— Alors, croyez ce que vous voudrez. On vous dira que nous autres Chinois, nous avons le don de la dissimulation, que le silence est un plaisir, et d'autres aphorismes peut-être vrais, mais, comme toutes les vérités, sujets à des exceptions ou à des moments de révolte. J'ai besoin de parler ! Entre nous, nous n'osons même pas aborder ce sujet. Et finalement, nous étouffons... Nous étouffons...

— Je vous donne cette parole d'honneur, prononça le détective gravement.

— Merci... Je sens d'ailleurs que vous la tiendrez... Vous me disiez : « Chantage... » J'ai ajouté : « Avec menace. » Et lorsque l'argent n'était pas versé à l'heure dite, ou quand la victime avait cru pouvoir s'adresser à la police, les représailles ont été terribles. A Kuala-Lumpur, un de mes amis, propriétaire d'une mine d'étain, a été enduit d'essence et brûlé, il n'y a pas un mois. La semaine dernière, un de mes parents, à qui l'on réclamait dix mille dollars, a été percé, dans son jardin de Penang, de dix-sept coups de couteau. Personne n'a rien entendu. Les domestiques étaient dans la maison. Et vous savez quel personnel nombreux est le nôtre. La villa hébergeait plus de quarante personnes.

— En effet, ce que vous me racontez là est effrayant.

— Dois-je vous signaler celui qui a été enlevé pendant quinze jours dans une de ces barques dont les voiles semblent les ailes d'une chauve-souris ? On l'a promené, les yeux bandés, sur les détroits, vers Sumatra sans doute. Le premier jour, on lui a fait une petite injection sous-cutanée. Quand on l'a déposé, une nuit, ligoté, sur le rivage de Penang, il s'est fait transporter chez un médecin. Il est venu à Singapore consulter les savants de l'Institut Pasteur. Toutes les réponses ont concordé : on lui avait inoculé la lèpre.

— C'est affreux !

— Et le richissime Lang Fo, qui avait du nerf, qui ne craignait personne, n'a-t-il pas eu les yeux crevés, après qu'on lui eut versé suffisamment de cocaïne dans la gorge pour qu'il ne pût pas pousser un cri au cours de son supplice ?... Voulez vous d'autres noms ?... d'autres exemples ?...

— Non... répondit Crapotte d'une voix qui tremblait un peu.

— Direz-vous encore que Penang est le paradis de la tranquillité ?...

— Jamais je n'avais cru de telles horreurs possibles... hors de la Chine démoniaque d'aujourd'hui... Et les autres ?...

— Les autres ont eu peur. Ils ont payé. Penang doit avoir versé à la Caisse communiste de la révolution chinoise plus de deux millions de dollars.

Crapotte répéta :

— La Caisse communiste de la révolution chinoise...

Il écouta encore le Chinois pendant plus d'un quart d'heure. Lorsqu'il quitta la villa de Colombo, il était profondément bouleversé. Il venait de toucher le fond de l'horreur, de l'instinct sanguinaire qui bouillonne au fond des brutes. Il se demandait :

— Aller à Penang ?...

Il y réfléchissait, en descendant à pied vers Singapore. Auprès de lui, passaient, rapides, les trolleybus Des tireurs de pousse le hélaient. Des groupes d'officiers de marine s'en retournaient. rieurs Combien la France était tranquille, comparée à ces pays !...

— A quoi bon partir pour Penang ? se dit-il enfin. Certes, il serait passionnant de démasquer les coupables. Mais quoi ?... Les bandits opèrent dans toute la Malaisie. Les autres villes sont frappées... Qui sait même si, à Singapore ?.. Ne nous laissons pas tomber en tentation... Les communistes criminels, j'aurai l'occasion de m'y intéresser prochainement, en Indochine.

Ce fut d'assez mauvaise humeur qu'il atteignit le centre. Il était bien décidé à ne s'occuper que de l'affaire Kingcharles. Quant aux chantages sanglants, il reconnaissait ne pouvoir aboutir à aucun résultat, puisque les Chinois, épouvantés, obéissaient aux ordres occultes, sans plus songer à la résistance. Il ne réunirait même pas les premiers éléments d'une enquête.

Mieux valait demeurer à Singapore...

Beau raisonnement, qui n'empêcherait jamais un détective, passionné pour son art, de regretter le travail possible et le risque à courir.

Il alla revêtir un smoking pour le dîner de gala de l'Adelfi, qui réunirait dancing et intermède par des duettistes français débarqués de Java et qui, d'après l'affiche, sortaient à la fois du Casino de Paris, de la Lune rousse et de l'Odéon.

Dans la salle à manger blanche, décorée de noir et d'or, où tournaient une vingtaine de ventilateurs, Crapotte choisit une table contre le plateau de danse. Il y avait là quelques jolies Anglaises, de plus belles Métisses, et des Hollandaises aussi fraîches, malgré la colonie, que des campagnardes frisonnes.

Le détective se promettait une soirée divertissante, lorsque entra un monsieur, accompagné d'un autre gentleman. Apercevant Crapotte, il lui fit un signe amical.

C'était le chef de la Police de Singapore.

(A suivre.)